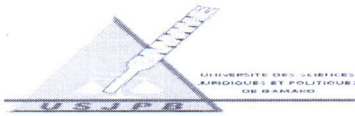

CONVENTION DE COOPERATION

ENTRE

***L'Université Kofi Annan de Guinée
ci-après dénommée (UNIKAG)***

ET

***L'Université Mohammed V à Rabat, Maroc
ci-après dénommée (UM5R)***



SECRETARIAT GENERAL

RECTORAT

Service des Relations Extérieures et de la Coopération

Bamako, le... 25 OCT 2017...

N/Réf. : DS/cs/N° 017 /USJPB-R-SG-SREC

LE RECTEUR

de l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)

A

**Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques
Economiques et Sociales de Rabat-Souissi,
Université Mohammed V de Rabat, Royaume du Maroc**

***Objet : Visite d'étude et d'échanges d'expériences
de certains agents de l'Université des
Sciences Juridiques et Politiques de Bamako.***

Monsieur le Doyen, Cher Collègue

La coopération universitaire internationale est un levier du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Pour mieux consolider ses acquis et planifier ses actions, l'USJPB, qui a adopté le système LMD en 2014, peut s'inspirer des expériences d'autres Universités, en y organisant des voyages d'études.

Aussi, voudrais-je, dans le cadre de la convention de partenariat entre nos deux institutions, solliciter votre accord pour l'envoi d'une équipe de cinq (5) personnes pour trois (3) jours, au sein de votre établissement durant la période du 15 au 30 novembre 2017.

Au cours de cette visite, nous souhaiterons avoir des rencontres d'échanges d'expériences avec vos services techniques *sur la gestion du système LMD*.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de la restauration seront à la charge de l'USJPB. Il vous revient de nous indiquer les dates qui vous conviennent dans la période susmentionnée pour l'accueil de cette équipe.

Tout en vous réitérant ma disponibilité et mon engagement à faire de notre coopération un partenariat exemplaire, je vous prie d'agréer Monsieur le Doyen, Cher Collègue, ma considération distinguée.

**P/Le Recteur, PO
Le Vice-recteur**

Pr Bourema KANAYE

Maitre de Conférences

